

Compte rendu de réunion

2 septembre 2013, de 10h à 12h, au 24 Chemin Lacasse

Présents :

Josée St-Amand

Lucie Leduc

Jeanine Bernier

Réjean Beauchemin

Absent(s) :

Linda Horne

1. Résultats pour 2013

1.1. Résultats des analyses des tributaires en 2013

Le dernier prélèvement est prévu pour le 3 septembre 2013. Le nouveau point de prélèvement N1 indique une bonne qualité d'eau. Des contaminations en coliformes fécaux ont été observées aux tributaires N3 et N4 et en phosphore à N3 à 1 seule occasion.

Les dépassements de normes pour les coliformes fécaux sont à peu près toujours dans la même période de l'été et/ou après une grosse pluie. Une compilation des résultats hors normes de coliformes fécaux pour N3 et N4 depuis 2005 donne ceci :

Comité environnement du bassin versant du lac Nick

ANNÉE	N3	N4
2005	aucun	aucun
2008	24 juin	aucun
2009	2 juillet	aucun
2010	aucun	aucun
2011	30 août	12 juillet 30 aout *
2012	28 aout	20 juin 28 aout
2013	16 juillet	18 juin 16 juillet

* après une pluie forte

Une vérification le long des ruisseaux à ces 2 tributaires sera effectuée l'été prochain. De plus, une compilation des précipitations sera obtenue afin de constater une corrélation s'il y a lieu.

1.2. Résultats des mesures de niveau et transparence

Le niveau du lac a subi moins de variations subites que par les années passées.

Les niveaux minimum suivants ont été mesurés :

2010 : 30 cm

2011 : 20 cm

2012 : 10 cm (année exceptionnellement sèche)

2013 : 20 cm

À date, la transparence s'est maintenue comme l'année dernière. Les mesures se poursuivent jusqu'en octobre.

2. Projet de barrage à la sortie du lac – avancement et stratégie

L'appel d'offre sur invitation pour l'étude hydrologique et les plans du barrage a eu lieu. La dernière soumission est attendue cette semaine. Un suivi sera fait par RB auprès de la ville pour s'assurer que le mandat soit accordé sans délai.

3. Suivi des algues bleues – projet Sentinelle des lacs

La surveillance a été effectuée par RB et JB tout au long de l'été. RB a reçu la formation en 2012 et JB en 2013. Aucune trace d'algue bleue n'a été aperçue. Par contre des matières flottantes en grande quantité ont été observées le 22 juillet (substance brune collante au canot) et le 8 août 2013 (larves d'insectes). À cette dernière occasion, un échantillon a été acheminé au Ministère de l'environnement à Sherbrooke. Les résultats ne sont pas connus pour le moment.

4. Relevé bathymétrique du lac par le Ministère de l'environnement

Le relevé n'a pas encore été effectué par le Ministère de l'environnement contrairement à ce qui avait été convenu. Une relance sera faite en avril 2014 par JSA auprès des responsables (M. Michel Côté 418-521-3820 poste 4793 ou son supérieur M. Louis Roy au poste 4698). Nous insisterons encore pour que le relevé soit effectué avec un moteur électrique.

5. Position du comité environnement p/r à l'APLN

Notre volonté de prendre une certaine distance avec l'APLN n'a pas été acceptée par l'ensemble du CA de l'APLN. Afin de faciliter la conduite de nos actions futures et réduire les tensions, nous avons accepté le retour sous le chapeau de l'APLN.

6. Plan d'action 2014

Notre plan d'action 2014 a été revu en détail par les membres et une copie finale sera préparée pour être soumise à l'APLN et l'APBLN avant la transmission à la ville.

7. Varia

7.1 Réunion du CA de l'APLN du 10 aout 2014

Le CA de l'APLN a rencontré M. Simon Éthier pour connaître les plans d'entretien des chemins. RB a insisté sur l'absence de fossé sur la rue Mallard près du chemin du lac Nick, ce qui cause de l'érosion importante. Le problème d'y faire des travaux provient du fait que la rue a été déplacée et qu'elle empiète sur le terrain de Daniel..... Nous allons faire des vérifications auprès de Daniel et Rudy qui sont propriétaires des lots en question.

Un comité plage a été formé sous la direction de Ann Oliver.

7.2 Formation de RAPPEL sur la gestion environnementale des fossés

À notre demande, la ville de Bolton a accepté d'offrir la formation au printemps 2014 et s'y grefferont les villes de Eastman et Potton. Cette formation sera offerte aux inspecteurs municipaux, entrepreneurs et donneurs d'ouvrage privés comme les Association de Propriétaires.